

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2010**

**Présents :** MM. MAGENDIE Michel, Mme CAPDEVIELLE Lucie, M. LADEVEZE Thierry, Mme MATRAS Mireille, MM. COULATO Thierry, PICOURLAT Jean-Luc, IVANAJ Anton, PORTALET Gabriel, Mme LARROUTUDE Marie, M. DE SOUSA Helder, CAZENAVE Pierre-Alexandre arrive à 20h45,

**Absent :** MM. ABADIE Joël,

**Excusés :** M. MORGADO Patrick, LEBLOND Didier.

**EMPRUNT VOIRIE**

Monsieur le Maire dépose sur le bureau les différentes propositions des établissements bancaires concernant un emprunt voirie de 50 000 euros pour une durée de 12 ans ou 15 ans.

11 conseillers votent pour un emprunt sur 12 ans, 1 conseiller est sans opinion.

Voté à l'unanimité

**RÉVISION DES PRÊTS**

Monsieur le Maire propose d'étudier la révision des prêts actuels.

Il est décidé de revoir ce point lors du prochain conseil

**MODIFICATION DU MONTANT DU LOYER DE L'APPARTEMENT F4 DE L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire propose au conseil de ramener le montant du loyer de l'appartement de l'école de 625 euros à 525 euros.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

**MODIFICATION DU PRIX DE LA CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire fait savoir au conseil que la Culinaire des Pays de l'Adour a révisé le prix du repas de la cantine scolaire depuis la rentrée de septembre à savoir + 0,04 euros par repas.

Il propose donc de répercuter cette augmentation sur le prix du repas facturé aux familles, ce qui amènerait à 2,99 euros pour les Gabastonnais et 3,79 euros pour les extérieurs.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt une heures.